

Publications économiques et financières



Synthèse annuelle 2021

N° 704 / Mai 2022

L'ÉCONOMIE DE LA MARTINIQUE EN 2021 : UN REDÉMARRAGE EN ORDRE DISPERSÉ

En 2021, la croissance redémarre en Martinique. L'indicateur du climat des affaires se hisse dès le premier semestre au-dessus du seuil d'expansion de l'activité. Le chiffre d'affaires du secteur marchand rejoint son niveau de 2019. Le taux de chômage atteint son plus bas historique au 4^e trimestre (hors confinement de mars 2020).

Toutefois, ce redémarrage s'effectue en ordre dispersé. La recrudescence de la circulation du coronavirus et des cas de décès lors de la 4^e vague affaiblit la dynamique économique au second semestre. Contrairement aux autres secteurs, l'hôtellerie, la restauration et l'animation ne voient pas leur situation s'améliorer. Par ailleurs, l'activité est encore largement soutenue par les mesures d'urgence (comme l'activité partielle, le prêt garanti par l'État) et de stimulus (comme le plan France relance). Dans ce contexte, le rebond des prix de l'énergie importée, de la hausse des cours mondiaux d'hydrocarbures et le renchérissement du fret de marchandises pèsent sur le rétablissement de l'activité et contribuent en fin d'année à réactiver les revendications sociales.

L'activité se redresse, dans un contexte encore difficile

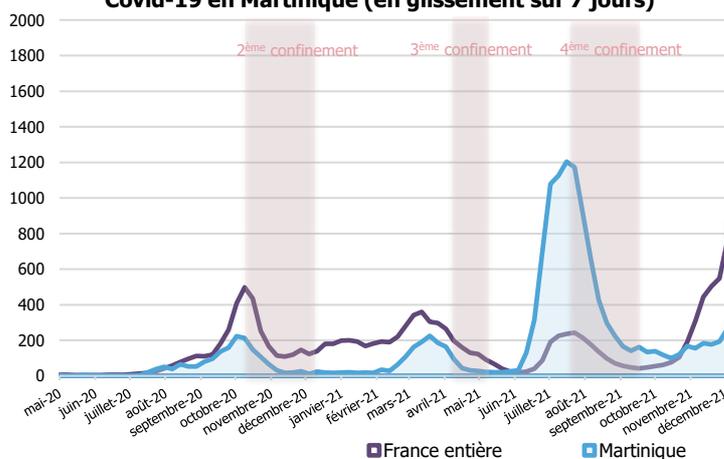
2021 : la véritable année Covid pour la Martinique

Comme en 2020, l'activité de l'île continue d'être rythmée tout au long de l'année 2021 par la mise en place de mesures de protection sanitaire et de restrictions économiques. Les déplacements aériens sont interdits (sauf motifs impérieux) du 2 février au 9 juin. Un couvre-feu est instauré du 26 mars au 20 juin. Un troisième confinement est décidé du 17 avril au 10 mai 2021.

Avec la levée des restrictions et l'introduction du variant Delta, le territoire observe une explosion des contaminations : début août, on compte 1 200 cas pour 100 000 habitants. Les motifs impérieux pour voyager en Martinique et le couvre-feu sont réinstaurés respectivement les 12 et 13 juillet 2021. Le quatrième confinement est déclaré le 30 juillet et n'est levé que le 11 octobre. Le couvre-feu est maintenu jusqu'en avril 2022.

Alors qu'en 2020 la Martinique a été moins éprouvée que la France entière par les contaminations à la Covid-19 (46 contaminations pour 100 000 habitants par semaine en moyenne contre 114 pour l'ensemble du pays), elle devient en 2021 la deuxième région française (après la Guadeloupe) avec le taux de mortalité lié à la Covid-19 le plus fort. Elle compte 778 décès hospitaliers (dont 70 % durant la quatrième vague) contre 39 en 2020.

Évolution des taux d'incidence de contamination à la Covid-19 en Martinique (en glissement sur 7 jours)



Source: www.data.gouv.fr, Iedom

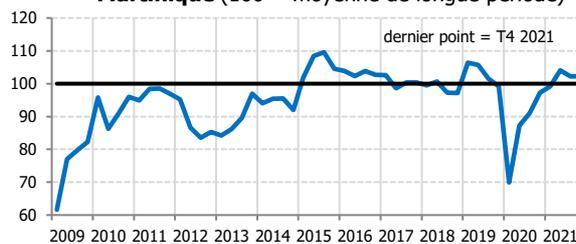
Le climat des affaires au-delà du seuil d'expansion

Malgré un contexte épidémique particulièrement dégradé, l'indice du climat des affaires (ICA) se hisse au-dessus de sa moyenne de long terme dès le premier semestre (104,1 pts, soit son plus haut niveau depuis 2019), suggérant un redémarrage de la croissance. Au second semestre, le climat conjoncturel résiste aux restrictions qui accompagnent la 4^e vague de Covid, ainsi qu'aux mouvements sociaux qui perturbent la fin d'année : l'ICA se maintient au-dessus de sa moyenne de long terme pour terminer à 102,3 points.

Les chefs d'entreprise interrogés dans le cadre de l'enquête de conjoncture de l'IEDOM se montrent en majorité optimistes. Leurs anticipations d'investissement restent orientées à la hausse tout au long de l'année. Ils sont également une majorité à déclarer des effectifs salariés en hausse, malgré les différentes mesures visant à freiner la circulation du virus qui ont contraint leur activité. 61 % d'entre eux déclarent d'ailleurs réaliser un chiffre d'affaires en progression en 2021 par rapport à l'année précédente. L'ensemble des entreprises du secteur marchand en Martinique voit ainsi son chiffre d'affaires augmenter de 9 % par rapport à 2020¹.

Toutefois, une majorité de répondants à l'enquête indique relever leurs prix de vente en réponse à la hausse des prix de leurs fournisseurs, suggérant que la hausse du chiffre d'affaires ne reflète pas qu'une progression du volume des ventes. Enfin, quoique de moins en moins nombreuses au cours de l'année, 40 % des entreprises interrogées continuent de bénéficier de mesures spécifiques de trésorerie pour faire face à la crise sanitaire au dernier trimestre 2021.

Indicateur du climat des affaires à la Martinique (100 = moyenne de longue période)



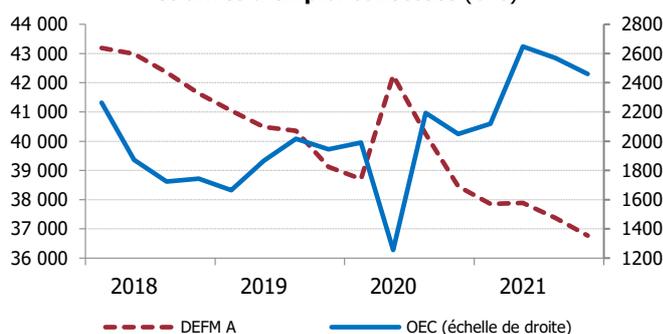
Source : Enquête de conjoncture de l'IEDOM

Un marché du travail en apesanteur

À fin décembre, le nombre de demandeurs d'emploi de catégorie A (DEFM A) s'établit à 36 770 personnes (CVS), en baisse de 4,4 % par rapport au 4^e trimestre de 2020. Le taux de chômage recule quant à lui à 10,8 % au 4^e trimestre 2021, soit son point bas historique hors 2^e trimestre 2020 marqué par le début de la crise du Covid. Ces statistiques suggèrent que le marché de l'emploi a non seulement absorbé le choc de la crise sanitaire de 2020, mais prolongé la tendance à l'amélioration qui prévalait pré-crise.

Dans les faits, ces statistiques méritent d'être relativisées, notamment au regard du soutien public encore significatif dont bénéficie le marché de l'emploi en 2021. D'une part, certaines dispositions stimulent directement l'embauche : ainsi, dans le cadre du plan France relance, 2 900 contrats aidés sont conclus en 2021 en Martinique pour un montant proche de 20 millions d'euros. D'autre part, le prolongement des mesures relatives à l'activité partielle dans les secteurs en difficulté contribuent à maintenir en emploi, des salariés malgré l'absence d'activité : ce sont ainsi 5 500 employés en moyenne qui font l'objet d'une demande d'indemnité chaque mois, pour un montant de prise en charge de 43 millions d'euros sur la totalité de l'année (contre 14 800 employés concernés et 112 millions d'euros en 2020 respectivement)².

Demandeurs d'emploi en fin de mois et offres d'emploi collectées (CVS)

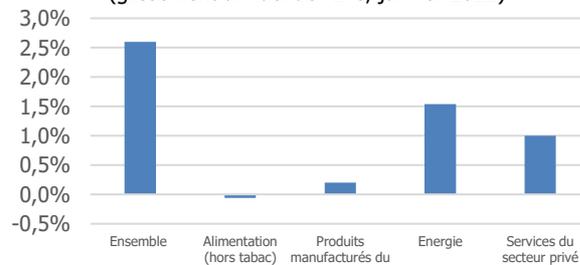


Sources : SMTP, Pôle emploi, Dares

Rebond de l'inflation d'une ampleur inattendue

L'indice des prix à la consommation progresse sensiblement en 2021. L'inflation, mesurée en glissement annuel³, atteint ainsi +2,6 % en janvier 2022 (contre +0,4 % en janvier 2021). La composante « énergie » de l'indice des prix contribue pour plus de la moitié (1,5 point) à cette hausse. Cette évolution résulte de la dépendance des prix des carburants et du gaz domestique consommés en Martinique aux cours mondiaux des hydrocarbures. Or, ces derniers augmentent significativement au cours de l'année (le prix du baril de Brent en dollars US progresse de 49 % en glissement annuel à fin décembre 2021), du fait du redémarrage de l'économie mondiale et des difficultés à répondre dans les temps à cette forte demande pour les pays producteurs d'hydrocarbures. Les composantes « services du secteur privé » et « produits manufacturés » de l'indice des prix à la consommation

Contributions à l'inflation (glissement annuel de l'IPC, janvier 2022)



Sources : Insee

¹ Source : Direction régionale des finances publiques.

² Source : Direction de l'animation de la recherche, des études et des statistiques (Dares).

³ La crise sanitaire de la Covid-19 a affecté la production des données de l'Insee. Les relevés de prix dans les points de vente physiques ont été suspendus pendant les périodes de confinements, empêchant les statisticiens de produire un indice des prix pour les mois d'août, septembre, octobre et décembre 2020 et en conséquence de produire un taux d'inflation en moyenne annuelle.

contribuent quant à elles pour +1,0 pt et +0,2 pt respectivement à la hausse de l'inflation, tandis que la composante « alimentation » contribue négativement à la hausse des prix (-0,1 point).

Selon l'enquête de conjoncture de l'IEDOM, cette dynamique des prix se traduit pour une majorité d'entreprises martiniquaises interrogées (85,9 % et 88,2 % aux 3^e et 4^e trimestres respectivement) par des hausses significatives des prix d'achat auprès de leurs fournisseurs. En sus, la désorganisation du trafic maritime dans le sillage de la crise sanitaire et le renchérissement du prix du fioul font bondir le prix du fret (l'indice de prix du fret maritime Freightos Baltic Index est multiplié par 3 en 2021). Une majorité des entreprises augmente en conséquence leurs prix de vente (en rouge dans le graphique ci-contre) plus vite qu'elles ne l'avaient anticipé (en pointillé dans le même graphique).

Recomposition de la consommation privée

Après avoir reculé en 2020, la consommation des ménages apparaît en net redressement en 2021. Les dépenses cumulées de cartes bancaires réalisées par les Martiniquais augmentent de 7,2 % par rapport à l'année précédente. Les crédits à la consommation contractés auprès des établissements financiers progressent deux fois plus vite en 2021 (+2,2 %) qu'en 2020 (+0,9 %), et ce, malgré les difficultés éprouvées lors de la 4^e vague de Covid-19 d'août-septembre. En outre, la hausse de l'épargne des ménages martiniquais, mesurée par le total des actifs détenus dans les établissements bancaires, ralentit en 2021 à +5 %, après +8 % en 2020.

Ces évolutions financières se reflètent dans la demande de biens et services. Les immatriculations de véhicules particuliers neufs progressent ainsi de 14,0 % en 2021, après une chute de 28,3 % en 2020. Les importations de biens durables bondissent de 14,2 %, après -0,1 % en 2020, tandis que les importations de biens non durables augmentent de +1,8 %, après +3,0 % respectivement.

Les restrictions d'activité ainsi que les protocoles sanitaires au cours de l'année pèsent toutefois encore sur la consommation privée. Ils contribuent également à l'orienter vers les biens plutôt que vers les services, relativement plus impactés (en particulier transport aérien, secteur café-restaurant et hôtellerie) par les mesures de freinage de circulation du virus. Le différentiel de dynamique entre les recettes de TVA (taxe sise sur les biens et services) et l'octroi de mer (taxe sise sur les biens) l'illustre dans une certaine mesure.

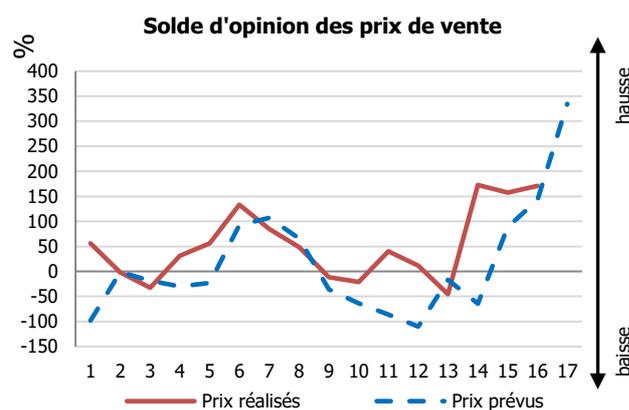
La confiance retrouvée des investisseurs

Les intentions d'investissement (à 12 mois), mesurées par l'enquête de conjoncture de l'IEDOM auprès des chefs d'entreprise, bondissent fortement pour atteindre un pic au second trimestre, soit un an après le début de la crise de la Covid-19. Cet optimisme retrouvé se reflète dans les statistiques concernant l'investissement.

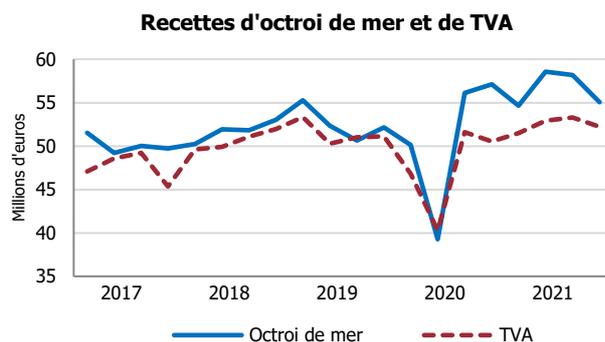
Les encours de crédits d'investissement des entreprises sont bien orientés. Ils sont en hausse à fin 2021 de 6,9 % par rapport à l'année précédente. Les ménages contribuent à la hausse de l'investissement privé, puisque l'encours des crédits d'habitat des particuliers accélère à +5,0 % au quatrième trimestre contre +4,8 % un an plus tôt. Les livraisons de logements neufs bondissent (+31,7 % pour les attestations de conformité), confirmant une reprise des chantiers.

Record d'importations

Le redémarrage de la croissance s'accompagne mécaniquement d'un redressement des échanges extérieurs de la Martinique.



Source : Enquête de conjoncture IEDOM



Source : DrFip, Douanes, cvs IEDOM



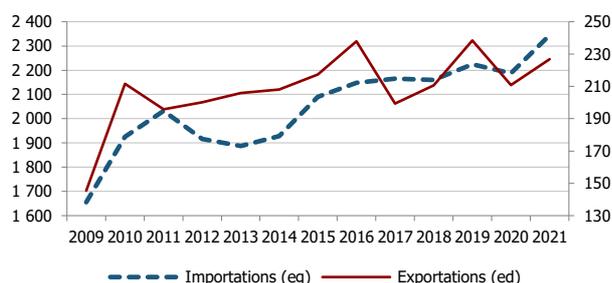
Source : Enquête de conjoncture de l'IEDOM

En 2021, les exportations hors produits pétroliers rebondissent de 7,6 %, après une baisse significative en 2020 (-11,6 %), et malgré les difficultés persistantes des réseaux de fret maritime. Cette performance aurait même pu être meilleure en l'absence du blocage des accès au port pendant près d'un mois (du 22 novembre au 17 décembre) résultant des mouvements sociaux de fin d'année.

Les importations de biens hors produits pétroliers progressent fortement en 2021 (+7,2 % après -1,7 % en 2020), bien au-delà de leur niveau pré-crise. Avec 2,3 milliards d'euros de marchandises importées, elles atteignent un niveau historiquement haut qui s'explique en partie par la hausse des importations de biens d'investissement (+12,7 %), par l'effet report de la consommation privée de services vers la consommation de biens, et dans une moindre mesure par le renchérissement des prix.

Sans surprise, le solde des échanges de produits pétroliers reste quant à lui déficitaire en 2021 (-307 millions d'euros), et se creuse par rapport à l'année précédente (-211 millions d'euros) en lien avec la hausse marquée du prix du pétrole brut.

Échanges extérieurs, hors services & hors produits pétroliers (en millions d'euros)



Activité sectorielle : une embellie inégalement partagée

Secteur primaire : des évolutions nuancées selon les sous-secteurs

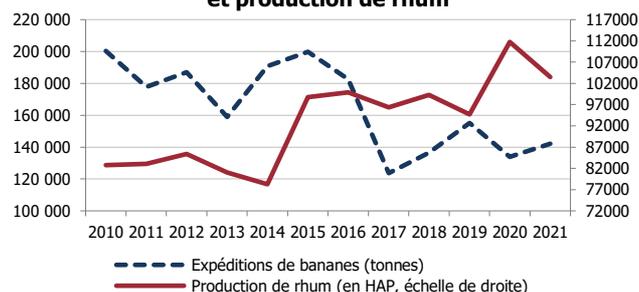
En 2021, la filière agricole est encore une fois tributaire de conditions climatiques peu favorables. Si aucun phénomène cyclonique majeur n'affecte le territoire, la faible pluviométrie rend difficile l'exercice de l'activité.

Les productions végétales « traditionnelles » parviennent tout de même à sortir leur épingle du jeu. Les exportations de bananes sont en hausse (+6,1 %) et la campagne cannière se solde par un bilan positif avec un tonnage de cannes broyées en augmentation par rapport à 2020. Cette amélioration est le résultat des efforts de la filière pour diversifier ses sources d'approvisionnement en canne et des mesures de préfinancement des plantations.

Au sein des filières d'élevage, la production de viande (hors volaille) est en baisse (-7,5 %) essentiellement due au repli des abattages de viande bovine (-16,6 %) en lien avec la sécheresse. La production de viande porcine (-0,7 %) et d'ovins/caprins (-0,4 %) reste stable par rapport à 2020.

Pour les professionnels de l'agroalimentaire, la réalité est plus contrastée et les productions inégales. La production de rhum s'inscrit en baisse (-7,4 %) à 103 492 HAP conduisant les industriels à déstocker pour assurer la demande sur le marché local (+2,3 %) et les exportations (+15,7 %). En revanche, la production de sucre est en hausse (+8,0 %) à 1 292 tonnes, malgré une teneur en sucre de la canne moins importante cette année (11,17 g pour 100 g de canne contre 12,10 g en 2020).

Expéditions de bananes et production de rhum



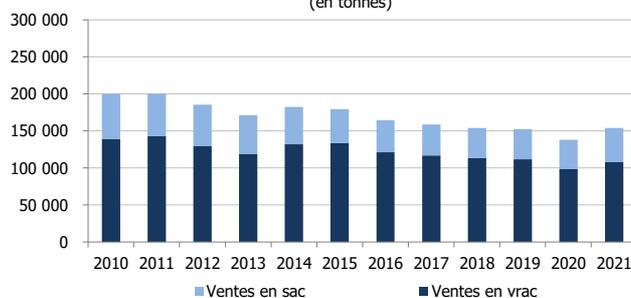
Source : CODERUM, Douanes

Un secteur secondaire dynamique

Au sein du secteur secondaire, les professionnels sont résilients et l'activité se maintient, notamment dans l'industrie. Les ventes de fioul, qui sont un indicateur du niveau de l'activité industrielle, progressent en 2021 (+6,4 % après -13,2 % à fin 2020).

Dans la branche construction, l'activité retrouve de l'allant. Les ventes de ciment progressent (+11,7 %) à 154 122 tonnes, soit un niveau proche de celui de 2019 (152 228 tonnes). Cette reprise se traduit tant par la réalisation de chantiers de grande envergure (poursuite des travaux du lycée Schœlcher et de l'aéroport Aimé Césaire) que par la vitalité de la construction privée. À ce titre, les ventes de ciment en vrac (+9,4 %) comme en sac (+17,7 %) sont en hausse. De plus, grâce au rattrapage de chantiers intervenu dans l'année à la suite des arrêts contraints de 2020, les attestations de conformité électrique progressent (+31,7 %) traduisant un niveau d'activité supérieur dans le second œuvre. Toutefois, le secteur fait face, en fin d'année, à des préoccupations liées à la hausse des prix des matières premières.

Ventes de ciment (en tonnes)

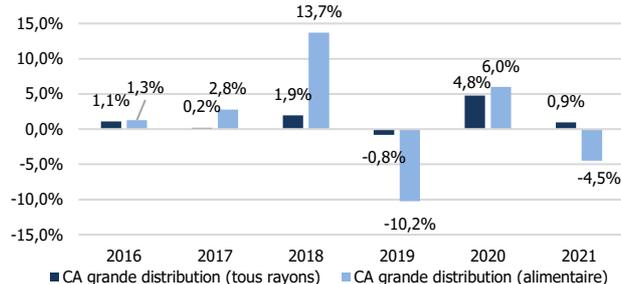


Source : Ciments antillais

Dans le tertiaire, le rééquilibrage de la consommation conditionne l'activité

Dans le secteur tertiaire, l'activité reste conditionnée par les mesures de restrictions sanitaires. Lors des 2 périodes de confinement intervenues dans l'année, l'activité des entreprises est contrastée selon qu'elles restent ouvertes ou non. Par ailleurs, les périodes de confinement contribuent à modérer et recomposer la consommation des ménages et par ricochet l'activité du secteur. Le secteur automobile parvient à regagner en partie ses positions de 2019, après la chute des ventes intervenue en 2020. Les ventes retrouvent un niveau moyen (12 965) et progressent de 14,0 % après -28,3 % en 2020. Le secteur de la grande distribution, non concerné par les fermetures de magasins souffre moins de la crise sanitaire. Toutefois, les restrictions d'accès aux produits « non essentiels » empêchent la croissance du secteur. Le chiffre d'affaires cumulé des enseignes de la grande distribution (hypermarchés et discounters) stagne (+0,9 %) à 935 millions d'euros en fin d'année. Enfin, la digitalisation des commerces, en premier lieu le développement du « click and collect », a pu participer à la légère expansion du secteur des services aux entreprises.

Chiffre d'affaires de la grande distribution

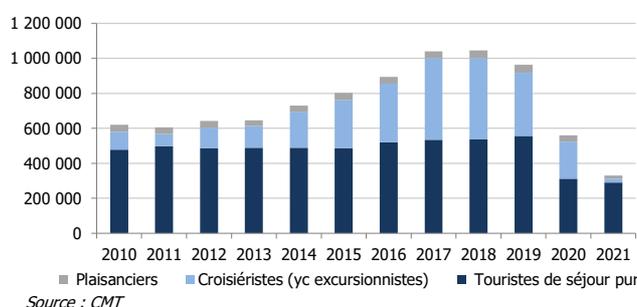


Source : Deets

Le tourisme : un secteur toujours sinistré

Le secteur du tourisme est particulièrement affecté par les conséquences de la crise sanitaire malgré un démarrage prometteur de la haute saison touristique. En effet, dès le mois de décembre 2020, à la faveur des nombreuses campagnes de communication du Comité martiniquais du tourisme (CMT), de la fin du confinement (8 décembre 2020) et de la fermeture des stations de ski dans l'Hexagone, les niveaux de réservation pour le premier trimestre 2021 laissent présager une fréquentation supérieure à celle de 2020 (hors croisiéristes). L'introduction d'une semaine (18 janvier) et des motifs impérieux (2 février) pour les voyageurs à destination de la Martinique portent un coup d'arrêt à la fréquentation de l'île.

Nombre de touristes en Martinique



Source : CMT

L'ensemble des indicateurs traduit ainsi les difficultés du secteur.

Les fréquentations de l'aéroport et des hôtels reculent respectivement de 2,3 % et de 10,6 % (nuitées hôtelières). Le nombre de touristes chute une nouvelle fois (-41,0 % après -41,9 % en 2020) à 330 368, en raison de l'absence de croisière et de la baisse de la plaisance (-49,4 %). Par conséquent, la dépense globale des touristes atteint 237,5 millions d'euros contre 254,7 millions d'euros en 2020 (soit -7,5 %). Seul motif de satisfaction, la dépense moyenne des touristes de séjour est en hausse à 809,9 euros (+6,1 %).

Vers une normalisation de l'activité financière

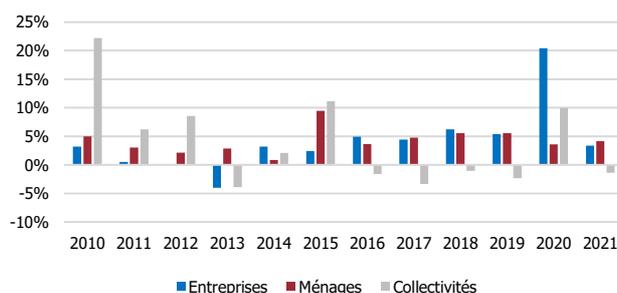
En 2021, l'activité financière tend à se normaliser après une année 2020 exceptionnelle. La dette nette⁴ des entreprises s'inscrit en hausse pour la deuxième année consécutive, mais ralentit nettement (+16,3% après +3,4 %). Les entreprises poursuivent leurs efforts d'investissement et procèdent au décaissement des PGE, qui avaient constitué une réserve de trésorerie en 2020. Côté ménages, la reprise de la consommation stimule le recours au crédit et induit un ralentissement de la collecte d'épargne. Leur épargne financière nette, c'est-à-dire leurs actifs diminués du montant de leurs crédits, ralentit fortement (+7,0 % après +20,2 %). La sinistralité des crédits semble dans l'ensemble maîtrisée, l'encours douteux est en nette diminution.

Sortie progressive d'une situation atypique

L'encours sain de crédits progresse de 2,8 % en 2021 après +11,9 % en 2020. Il s'établit ainsi à 11,4 milliards d'euros.

Du côté des entreprises, les crédits d'exploitation se replient (-4,7 %) du fait du ralentissement du recours aux PGE. Sur les 826 millions contractés, 76 millions l'ont été en 2021. Selon les banquiers interrogés, peu d'entreprises ont procédé au remboursement des PGE, une majorité d'entre elles ayant opté pour un différé de remboursement. Les crédits d'investissement demeurent dynamiques (+6,9 %), tandis que les crédits immobiliers sont stables (+0,4 %). S'agissant des ménages, les crédits à l'habitat conservent leur rythme de croissance (+5,0 % après +4,8 % en 2020). De leur côté, les crédits à la consommation s'inscrivent en hausse (+2,2 % en 2021 après

Évolution des encours sains de crédits



Source : IEDOM

⁴ La dette nette est égale à l'ensemble des crédits souscrits par les entreprises moins la valeur de leur trésorerie (actifs).

+0,9 % en 2020) en lien avec le redémarrage de l'économie, mais sont encore en deçà de leur dynamique d'avant-crise (+6,7 % en 2019 et +7,2 % en 2018).

Pour leur part, les collectivités locales connaissent une baisse de leurs financements (-1,7 %) en lien avec la forte contraction des crédits d'exploitation (-81,8 %) après une année 2020 atypique marquée par le financement des mesures d'aide. En revanche, les crédits d'investissement restent bien orientés pour la deuxième année consécutive. Ils progressent de +3,8 % après +5,7 % en 2020, quelques administrations ayant procédé à des investissements alors que l'encours était orienté à la baisse depuis 2016.

Ralentiement de la collecte des avoirs financiers

Après la croissance exceptionnelle enregistrée en 2020 (+15,2 %), les actifs financiers des Martiniquais retrouvent un rythme de progression plus modéré (+1,8 %). Ce ralentiement est principalement imputable au repli des actifs financiers des entreprises (-4,7 %) et la normalisation des comportements d'épargne des ménages.

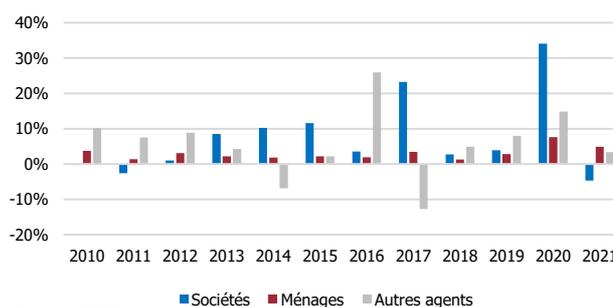
L'ensemble des dépôts atteint 9,8 milliards d'euros et se compose pour moitié des dépôts à vue. Les placements à court terme et les placements à long terme représentent quant à eux respectivement 23,4 % et 26,2 %.

Les actifs des entreprises enregistrent ainsi une nette baisse (-4,7 %). Les entreprises ont décaissé les PGE qui, jusqu'alors, n'avaient été que faiblement consommés. Les dépôts à vue affichent un repli (-3,1 %), tout comme les placements bloqués à court terme (-16,8 %) et l'épargne longue (-8,3 %).

Chez les ménages, avec 6,4 milliards d'euros, les actifs financiers augmentent de 4,9 % (après +7,6 % en 2020). La croissance des dépôts se poursuit en 2021. Les ménages martiniquais accumulent 458 millions d'euros d'épargne supplémentaire. Cette hausse de l'épargne est visible sur l'ensemble des supports. Les montants de dépôts à vue (+8,4 %), les placements liquides ou à court terme (+5,1 %), et l'épargne à long terme (+2,2 %) sont en hausse significative.

Le risque de crédit reste maîtrisé. Les créances douteuses brutes enregistrent une nette diminution (-8,3 %). Elles représentent 4,7 % de l'encours brut de crédits (soit -0,6 point sur un an). L'évolution globale demeure baissière depuis plusieurs années, la crainte d'une dégradation en 2021 ne s'est pas matérialisée.

Evolution des actifs financiers
(en glissement annuel)



Source : IEDOM

Perspectives 2022 : la croissance menacée par le choc inflationniste

Le redémarrage de la croissance martiniquaise en 2021 s'accompagne d'un rebond de l'inflation, lié à la hausse des cours mondiaux de l'énergie et du renchérissement concomitant des coûts du fret de marchandise. Alors que 2022 se présentait comme une année d'accélération de l'activité et de baisse des tensions inflationnistes, les événements en Ukraine renversent soudainement cette perspective. Les tensions inflationnistes gagnent en intensité et devraient persister en se diffusant plus largement aux différents secteurs de l'économie de l'île, alors même que l'activité devrait être écrêtée du surplus de demande et d'offre découragées par la hausse des prix.

Dans un territoire où la majorité de la population n'est pas vaccinée, la recrudescence de la circulation du coronavirus pourrait assombrir encore un peu plus cette perspective, avec un impact sur l'activité des entreprises et la consommation des ménages. Enfin, dans cet environnement, le remboursement des prêts garantis par l'État, qui commencera au second semestre 2022 pour une majorité d'entreprises, sera un marqueur sensible.

Le prolongement des dispositifs de soutien au marché du travail et l'adoption de nouvelles mesures dans le cadre du plan de résilience pourraient relever les perspectives d'activité. Par ailleurs, certaines « réserves » de croissance attendent encore d'être utilisées : début 2022, 50 % des fonds du plan France Relance étaient encore en voie de programmation et de décaissement, tandis que les ménages martiniquais disposaient fin 2021 d'un surplus d'épargne d'environ 700 millions d'euros consécutivement à la crise sanitaire.

In fine, si le territoire martiniquais s'attend à évoluer temporairement dans un environnement de prix plus élevés et d'activité moins dynamique qu'anticipé, il n'apparaît ni protégé contre la matérialisation des principaux risques de dégradation, ni sans ressources pour y faire face.

Toutes les publications de l'IEDOM sont accessibles et téléchargeables gratuitement sur le site www.iedom.fr

Responsable de la publication : M.-A. POUSSIN-DELMAS - Directeur de la publication : F. MAR-PICART

Responsable de la rédaction et rédaction : N. GOBALRAJA

Éditeur et imprimeur : IEDOM